



La formation à l'animation participative permet d'impliquer son public dans le déroulement et l'évolution de la / des rencontre(s). La démarche pédagogique de cette formation suivra deux principes : les démarches participatives (où chaque acteur à une part à prendre dans le processus formatif) et les démarches réflexives (où les pratiques et le vécu de chacun seront le point de départ de la réflexion). La mobilisation des connaissances et des compétences préexistantes sera amorcée à partir des questionnements des participants et des échanges d'expériences de situations rapportées. La formation utilisera un certain nombre de techniques et d'outils d'animation participative. À l'issu de la formation, les participants pourront ainsi disposer d'une boîte à outils dont ils connaîtront, par expérience, les conditions d'utilisation, les forces et les limites.



• S'approprier les concepts-clé permettant de mieux comprendre les enjeux de la participation :

En s'interrogeant sur les concepts de maïeutique et de conscientisation :

En découvrant les principes et les méthodes d'animation qui permettent d'enclencher la participation ;

En étudiant l'ancrage de ces concepts d'un point de vue pratique.

• Interroger la posture du professionnel qui anime et accompagne les démarches participatives :

En explorant les traits de la posture d'animateur participatif ; En repérant dans sa pratique les changements que cette posture induit.

- Outiller les acteurs pour enrichir leurs interventions : En découvrant et expérimentant des outils d'animation collective ; En apprenant à construire un processus pour atteindre les objectifs de l'intervention ;
- En repérant les conditions de réussite et les limites des méthodes et des outils.



12 rue de l'Abbé Devaux 54140 JARVILLE-la-MALGRANGE



Mardi 12 septembre 2023 Mercredi 13 septembre 2023



2 jours 14 heures De 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00



Professionnels souhaitant impliquer davantage leurs interlocuteurs, lors de différentes rencontres (réunions, ateliers, etc...) dans la mise en place d'actions collectives.



Pré-requis : Etre en situation d'animer des groupes



Formation en présentiel



450 € pour les salariés Familles Rurales 550 € pour les salariés hors réseau Familles Rurales.



Capacité d'accueil : entre 8 et 14



Animateur – Formateur – SCOP Accolades, titulaire du Certificat Responsable de projet Protection de l'enfance



MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

Modalités d'obtention

- Feuilles de présence
- · Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Fiche de suivi individuel
- · Attestation d'assiduité avec validation des acquis
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Un certificat de réalisation d'action de formation et une attestation d'assiduité et de validation des acquis seront remis à chaque participant à l'issue de la formation.